

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19- 0045206

AS306

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5763

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : DIRAI

Abdelfettah

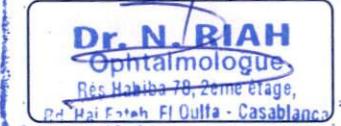
Date de naissance : 1958

Adresse : Lot AL Khouzama Im. 197 E4 Apt 1 Casablanca

Tél. : 0667143223

Total des frais engagés : 2750,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

12 FEV 2023

Date de consultation : 27 / fev / 2023

Nom et prénom du malade : Dirai Abdelfettah Age: 61 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Correction optique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 08/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27 Fév 2023	CS		250.00	 Dr. N. RIAH Optotechnologue Res. Habiba 7B, Zemmour etage, P.O. Box 100 - Casablanca
127 FEV 2023			INPE: 091174706	
			ICE: 001638886000023	

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>LUNETTES D'AM 104, Rue des Anglais Casablanca</i>	06/03/23					2500,00 DHS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
D.O.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			

O.D.F
PROTHESES DENTAIBLES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



نظارات إسلام

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA

Casablanca

RC CASA 264242 - Patente : 30011275

Facture N° 04931 ICF: 00547430000 120
Casablanca, le 06/03/23

M. DIRAI ABDEL FETTAH Doit

Monture des Verres	Vision de loï	Vision de Près	Doubles Foyers	Varilux
VARILUX ORMA φ Filtre Bleu	OD / OG /	OD / OG /	OD / OG /	OD / OG /
		plastique		500.00
V.L : - OD - OG				
V.L : - OD - OG				
ADD /				
TOTAL	Paiement en espèce			2500.00

Arrêtée la présente facture à la somme de

Deux mille cinq cents
Dirhams

Ophtalmologiste (Adultes et Enfants)
 Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca
 Ancienne Interne du CHU de Pointe à Pitre, France
 Ancienne résidente à l'Hôpital 20 Août
 Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca
 et de l'Université des Antilles-Guyane (France)

إخلاصية في الطب و جراحة العيون (صغار و كبار)
 داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد
 طبية داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي
 بوانت أبتر - فرنسا

طبية مقيدة سابقة بمستشفى 20 غشت
 دبلوم التخصص بكلية الطب بالدار البيضاء و جامعة بفرنسا

Casablanca, le :

27 Juillet 2023

LUNETTES ISLAM
 104, Rue des Anglais, Oulfa Jdida
 Casablanca

Abdel fettah

Lunette de correction
 optique, +1 +1,50



Le photomaton
 Veux progresser
 + forte de + forte bleu
 (+ 2,50) - 1,75 (110)
 (+ 3,00) - 1,25 (70)
 (+ 2,50) - 1,75 (110)
 Me a fait un bon contact

إقامة حبيبة، رقم 78، الطابق 2 - شارع الحاج فاتح - الولفة - الدار البيضاء
 Résidence Habiba, Numéro 78, 2 ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca